

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes

-----



13, rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

**Décision du 19 mai 2026**

<b>05.2026-13</b>	<b>PATRIMOINE</b> <b>Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Fourniture et pose blocs béton pour sécurisation accès voiries publiques »</b>
-------------------	---

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

**VU** la délibération n° 05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**CONSIDÉRANT** que la société BTV (Béton technique du Vignoble), sise La Touche à Vallet (44330), dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

### **D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** de contractualiser avec la société BTV (Béton technique du Vignoble), sise La Touche à Vallet (44330), pour la fourniture et la pose de blocs béton afin de sécuriser l'accès aux voiries publiques, pour un montant de 8 135,00 € HT, soit 9 762,00 € TTC.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »